

Compte-rendu

du Conseil Municipal du 20 juin 2014

DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

L'an deux mille quatorze et le vingt du mois de juin, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal d'Amondans, régulièrement convoqué le 11 juin 2014 par le Maire, conformément aux articles L 2121-7 et L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en Mairie d'Amondans.

Étaient présents : MONNET Serge, JUSTE Hubert, LAMY Robert, GRANDIDIER Karine, WINNINGER André, NICOLET Cédric, HUGUENOTTE Huguette.

Le conseil de municipal approuve le compte-rendu de la séance du 25 avril 2014.

En application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil a désigné M. Hubert JUSTE secrétaire de séance.

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AUX ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Élection d'un titulaire

Candidats : Hubert JUSTE

Hubert JUSTE est élu délégué titulaire au premier tour de scrutin avec 7 voix

Élection de 3 suppléants :

Candidats : Huguette HUGUENOTTE, Serge MONNET, Cédric Nicolet

Huguette HUGUENOTTE, Serge MONNET, Cédric Nicolet sont élus délégués suppléants au premier tour de scrutin avec 7 voix chacun.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.